
Programme de Formation

LA PARTICIPATION CITOYENNE DANS L'ACTION PUBLIQUE · MODULE DE BASE : DÉCOUVERTE DES PRINCIPES, MÉTHODES ET MÉTIERS DE LA PARTICIPATION

Organisation

Durée : 6 heures et 45 minutes

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

Le module « découverte » s'adresse prioritairement aux agents locaux et régionaux – y compris ceux issus des asbl subsidiées actives sur le territoire de la Région de Bruxelles-capitale – de niveau débutant, qui souhaitent appréhender les principes de base de la participation citoyenne dans l'action publique.

Le module est accessible de façon non prioritaire aux agents issus des administrations locales ou régionales autres que bruxelloises, ainsi qu'au personnel des asbl non subsidiées bruxelloises ou autres.



Objectifs pédagogiques

Au terme du module « découverte », l'apprenant·e sera capable de :

- 1) Comprendre les fondements, finalités et cadres de la participation citoyenne, y compris les niveaux de participation, les degrés d'engagement et le cadre légal ;
- 2) Identifier les principaux dispositifs et méthodes de participation
- 3) Clarifier les métiers et compétences liés à la participation citoyenne au sein de l'administration publique, à chaque étape du processus
- 4) Définir le cadrage, les rôles et les responsabilités des différentes parties prenantes impliquées dans une démarche participative, et comprendre leurs interactions
- 5) Connaître et mobiliser les outils, ressources et dispositifs d'appui du Service de la Participation en Région Bruxelloise, permettant de soutenir concrètement la mise en œuvre de projets participatifs



Description

GRATUITÉ ET FINANCEMENT

Grâce au partenariat établi entre l'ERAP et Perspective.brussels, cette formation est accessible gratuitement au public visé par le programme (cf. ci-dessous), dans les limites des sessions organisées et sous réserve du respect de nos CGV.

CONTEXTE

Le module « découverte » (ou de base) s'inscrit dans un dispositif de formations relatif aux enjeux théoriques et pratiques de la participation citoyenne dans l'action publique bruxelloise.

Ce dispositif est le fruit d'un partenariat entre l'ERAP et Perspective.brussels, le centre d'expertise régional de référence pour le développement régional et territorial bruxellois. Il comprend les deux modules de formation suivants :

- Un module de base · La participation citoyenne : découverte des principes, méthodes et métiers de la participation (1 journée)



- Un module opérationnel - La participation citoyenne : réaliser un processus participatif, du cadrage à l'évaluation (2 journées)

Ce dispositif vise à introduire aux enjeux et à renforcer les compétences des agents publics en matière de participation citoyenne dans l'action publique. Il s'adresse à différents profils, suivant les degrés de familiarité et les niveaux de connaissance. À travers ces deux modules, qui combinent apports théoriques, échanges et exercices pratiques, le dispositif permet d'acquérir un cadre commun, des méthodes concrètes et une vision stratégique pour favoriser l'implication des citoyens et des citoyennes dans la décision publique. Il s'appuie sur le contenu de la plateforme <https://participation.brussels/>

La présente fiche concerne le module « découverte ». Elaboré et animé par des experts issus de Perspective.brussels, ce module entend familiariser les apprenant-e-s aux principes, méthodes et métiers de la participation citoyenne.

CONTENU

1) Matinée : fondements et dispositifs

- Principes de base
Explorer ce qu'on entend par participation citoyenne
 - o [La participation, pour quoi faire ?](#)
 - o [Les niveaux de participation et les degrés d'engagement](#)
 - o [Le cadre légal de la participation](#)
- Dispositifs et méthodes
Explorer les [7 familles de dispositifs participatifs](#)
 - o Délibération et mini-public participatif
 - o Le référendum, la votation et la consultation populaire
 - o Appel à projet et budget participatif
 - o Urbanisme participatif
 - o Les conseils consultatifs
 - o Interpellation citoyenne et pétition numérique
- Répondre à des questions fréquemment posées :
 - o Comment choisir un dispositif participatif ?
 - o Quelles méthodes d'animation existent ?

2) Après-midi : les métiers et responsabilités

- Les métiers de la participation
 - o Décrire les métiers d'un agent public en charge de la participation
 - a. Préparation : cadrage, design
 - b. Mise en œuvre : mobilisation, facilitation, communication
 - c. Suivi : retour d'information, évaluation
- Rôles et responsabilités
 - o Explorer les différentes parties prenantes responsable pour la réalisation d'un processus participatif et le rôle de chacun.
 - o [Explorer pourquoi et comment élaborer le cadrage d'une démarche participative](#)
- Clôture : Présentation de l'offre du service de la participation en région bruxelloise
 - o Présenter la boîte à outils, la centrale de marché, le réseau bruxellois de la participation et comment elle peut vous soutenir concrètement dans vos projets



Prérequis

/



Modalités pédagogiques

Animé par un binôme de formateurs, le module « découverte » repose sur une pédagogie alliant présentations interactives, exercices pratiques et discussions entre pairs. Dans ce cadre, les apprenant-e-s sont notamment amenés à travailler en sous-groupes autour de cas inspirés du terrain, contribuant à ancrer le module dans le contexte administratif.